

MINISTÈRE DE LA FORÊT  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS  
418547 98 08FD  
23/01/17 14 44  
FCFA 0001000  
TIMBRE FISCAL FISCAL STAMP  
98 0426  
Paki, le 28 décembre 2017

FC KAME  
Groupe d'initiative  
commune des promoteurs  
agropastoraux « KAME »  
de Paki (GIC KAME)  
Tél : (237) 6 53323425

*Handwritten signatures and initials:*  
#in  
AP/02/17  
SF  
27/02/17

Son Excellence Monsieur  
Le Ministre des Forêts et de la  
Faune (MINFOF)  
Yaoundé

17 FEV 2017

0657-X

**Objet :** Demande d'approbation de la Convention  
et du Plan Simple de Gestion  
de la FCT KAME

*Handwritten:* case  
le 22/02/2017

Monsieur le Ministre,

La forêt communautaire KAME dans l'arrondissement de Doumé, a l'honneur de  
venir respectueusement auprès de votre haute autorité, solliciter l'approbation de sa  
**CONVENTION ET PLAN SIMPLE DE GESTION**, conformément à l'article 37 (2) de la  
loi qui stipule que « les forêts communautaires sont dotées d'un plan simple de gestion  
approuvé par l'administration chargée des forêts ».

Nous joignons à notre demande cinq (05) exemplaires de la convention et plan simple  
de gestion.

En espérant que notre demande recevra une suite favorable, nous vous prions  
d'accepter Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération. / .

MINISTÈRE DES FORÊTS  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS  
23 FEV 2017

*Handwritten:*  
SPPSG  
28/02/2017  
Minko

Le président  
*Signature*  
MINKO Martin Luther